



DIRECTION DE TERRITOIRE Xe /XIe  
82 rue du Faubourg Saint Martin  
75010 PARIS

**RAPPORT D'ACTIVITE 2008  
C.H.R.S. VALMY**

**CHRS VALMY  
179 bis quai de Valmy  
75010 PARIS**



## Note de synthèse

## 1. Présentation du service ou du centre

### 1.1. Rappel succinct des missions du service ou du centre

Le CHRS Emmaüs Valmy a pour mission d'héberger, à leur demande, des familles qui connaissent de graves difficultés, qu'elles soient économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à retrouver leur autonomie personnelle et sociale.

Plus spécifiquement, ce CHRS s'inscrit au sein d'une association qui se réfère à un certain nombre de valeurs, dont en particulier l'attention au plus faible, la confiance en la capacité de chacun à être acteur de sa vie et à se prendre en charge.

Le service socio-éducatif intervient dans l'ensemble des domaines ayant trait à la vie et à l'insertion des familles. Ces domaines sont les suivants :

- Statut de résidence
- Accès aux droits sociaux
- Éducation
- Petite enfance
- Santé, accès aux soins
- Formation, emploi
- Vie familiale et consommation
- Loisirs et culture
- Logement

### 1.2. Moyens matériels et humains

#### 1.2.1. Moyens humains

##### **Les salariés :**

Le CHRS dispose de **11,71 ETP**, dont 4,21 sont mutualisés en actions transversales (direction, emploi, prospection logement), service entretien et administratif.

Sur place :

1 chef de service

4 travailleurs sociaux

2 agents d'accueil (qui assurent les nuits et les week-ends).

1 agent d'entretien à mi-temps

##### **Les bénévoles :**

En 2008 1 bénévole est intervenu jusqu'en juin de façon régulière dans le CHRS pour les activités de soutien scolaire et de cours de français.

##### **Les stagiaires :**

Nous avons ou accueilli plusieurs stagiaires en 2008 :

3 stagiaires CESF pour des stages de 3 mois

1 stagiaire Moniteur éducateur pour un stage de 4 mois

1 stagiaire Educatrice spécialisée pour un stage de 4 mois (sur 2008/2009)

### 1.2.2. Moyens matériels – capacités – patrimoine

Localisation	Date signature du bail	Type de logement	Nombre de places
7, rue Darius Milhaud, Paris 19	8/11/2007	F2	4-5
14A rue Archereau, Paris 19	16/6/2008	F4	5-8
20, rue Archereau, Paris 19	10/6/08	F2	4-5
16B rue Archereau Paris 19	7/5/2008	F2	4-5
29bis rue de la Solidarité, Paris 19	1/7/2008	F2	3-4
29bis rue de la Solidarité, Paris 19	3/06/2008	F2	3-4

### 1.3. Objectifs du service ou du centre

Le CHRS est pour les personnes accueillies un lieu de passage, de transition et de construction, voire de reconstruction.

Le premier objectif est une mise en sécurité des personnes, sécurité qui permet ensuite de travailler les différents facteurs d'insertion, notamment l'emploi et le logement.

Pour ce qui est des actions qui visent ces objectifs, certaines sont organisées au sein du CHRS, pour d'autres elles ont lieu à l'extérieur (dans d'autres structures de l'association ou alors sont proposées par les services compétents dans le quartier ou la ville).

### 1.4. Méthodes de travail ou fonctionnement :

#### **1.4.1. Travail sur le projet d'établissement :**

Le projet de transformation du CHRS vers le diffus nécessite la refonte du projet d'établissement. Avec l'aide d'une intervenante extérieure ce travail a commencé en octobre 2008. Il devrait se terminer en 2009 – de façon à pouvoir le faire évoluer en fonction des expériences acquises par l'équipe dans la pratique quotidienne.

Ce travail s'est avéré difficile pour toute l'équipe, au sens qu'il a fallu se projeter en permanence sur un futur fonctionnement et anticiper les problèmes qui risquent de se poser. Néanmoins, ce travail collectif a été fortement investi et a produit à la fin 2008 les fiches des différents processus de l'accompagnement des personnes accueillies.

#### **1.4.2. L'évaluation interne :**

Cette démarche est menée avec les CHRS de l'ancien Département de l'Hébergement d'Insertion, c'est-à-dire les CHRS familles Lataste et Flandre, ainsi que les CHRS Quai de la Marne, Prost et SARAH.

Le référentiel qui sert de support est le référentiel CHRS + qui a été adapté par le comité de pilotage.

Les équipes ont été très impliquées et deux journées de travail ont eu lieu avec les trois CHRS familles. D'autre part des temps spécifiques ont été réservés en équipe pour travailler sur l'évaluation des références (admission, conditions d'accueil et d'hébergement, insertion par le logement et respect des droits des usagers).

Cette démarche aboutira par la remise d'un rapport d'évaluation en juin 2009.

### 1.4.3 L'analyse des pratiques :

Mises en place en avril 2007, les séances mensuelles d'analyse de pratiques réunissent les équipes de deux CHRS familles de l'association : Flandre et Valmy. Ces séances sont animées par une intervenante sociologue et ont été reconduites pour l'année 2008.

En dehors de la réflexion sur des accompagnements individuels complexes, l'essentiel du travail de l'année a porté sur deux thèmes :

- **la notion de référence, de travailleur social référent d'une famille.** Il s'agissait de questionner la pertinence de ce fonctionnement, les risques d'enfermements dans une relation travailleur social- hébergé exclusive ou « ronronnante », et d'envisager un principe de changement de référent en dehors des moments de crise ou de conflit entre le travailleur social et la famille.
- **La place de l'argent dans la relation d'accompagnement** tant sur le plan de nos interventions dans le domaine de l'éducation budgétaire que de la relativité des perceptions de chacun (les choix financiers, la notion d'assistantat) et de nos critères d'attribution d'aides financières.

La mutualisation de ces séances entre deux services confrontés à un même public optimise le travail de réflexion et élargit le débat. Les différences et divergences questionnent d'autant plus le cadre habituel de travail qu'elles sont transverses aux deux équipes. Par ailleurs, une certaine solidarité dans la réflexion s'est installée durant l'année, chaque équipe n'hésitant pas à solliciter l'avis de l'autre dans la résolution d'un problème immédiat.

Il nous paraît important, pour l'année 2009 d'améliorer cet outil d'analyse indispensable à la qualité de notre travail en :

- y incluant des séances animées par une psychologue clinicienne afin de nous soutenir dans nos interventions auprès de situations complexes.
- Prévoyant 2 séances de travail supplémentaires pour chaque centre réservé à leurs problématiques ou fonctionnement spécifiques.

### 1.5. Les formations de l'année

Formations collectives :

- Projet d'établissement avec l'organisme « Formation et développement »
- Analyse des pratiques professionnelles avec « Vollges »
- Démarche d'évaluation interne avec E2I

Formations individuelles :

- Participation d'un salarié à une formation sur les écrits professionnels (4 journées)
- Participation d'un salarié à une formation sur les hépatites (4 journées)
- Participation de la chef de service à une journée de formation (URIOPSS) sur les CPOM

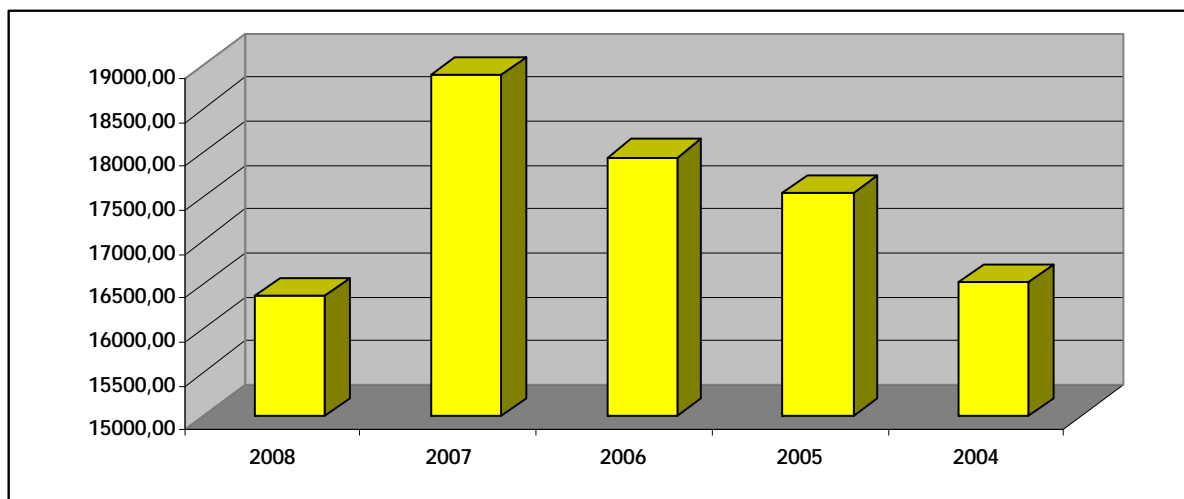
## 2. Activité de l'année 2008

### 2.1. Evénements et faits marquants de l'année

- Réorganisation AE : passage du DHDI vers le territoire X/XI
- Transfert du CHRS vers le diffus

### 2.2. Données chiffrées les justifiant, les argumentants ou les détaillants (voir annexes)

#### 2.2.1. Le nombre de journées réalisées :

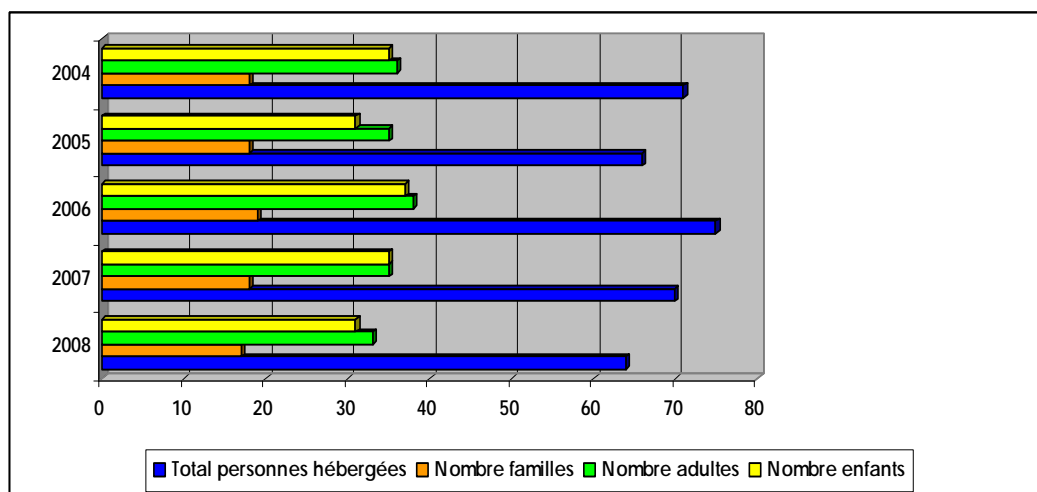


Le nombre de journées réalisées en 2008 est de **16369**. Cela représente un taux d'occupation de **84,62%**, ce qui est une baisse par rapport aux années précédentes.

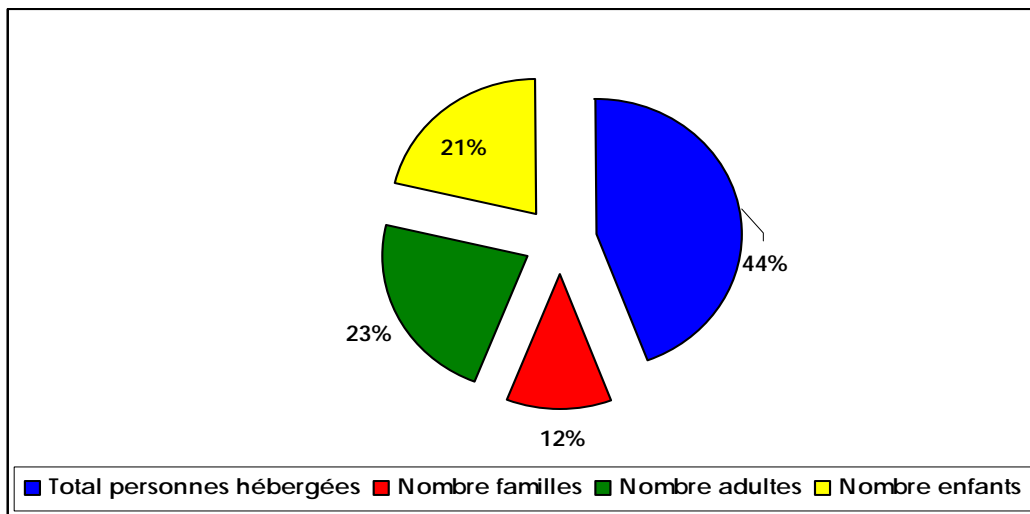
Cette baisse s'explique par le départ du CHRS du quai de Valmy en début d'année qui était fixé au 15 septembre 2008, date qui a été repoussée. En absence de la totalité des logements nécessaires pour le transfert de l'activité d'hébergement vers le diffus, il n'y a pas eu de nouvelles admissions durant l'été - la date du départ étant repoussée pour mars 2009, trois nouvelles admissions ont été faites en fin d'année 2008.

#### 2.2.2. Durées des séjours ou types d'intervention

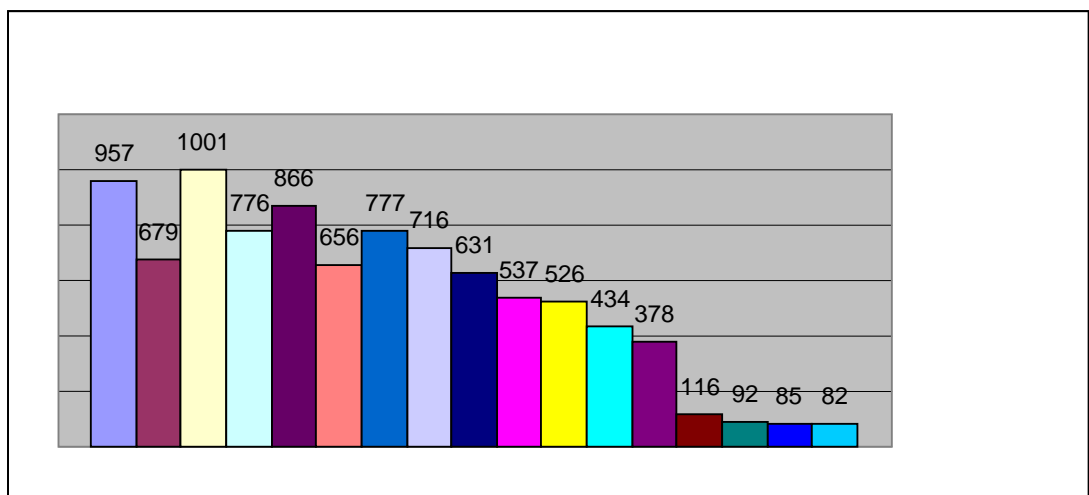
Répartition des hébergés Familles/Adultes/Enfants



En 2008 :

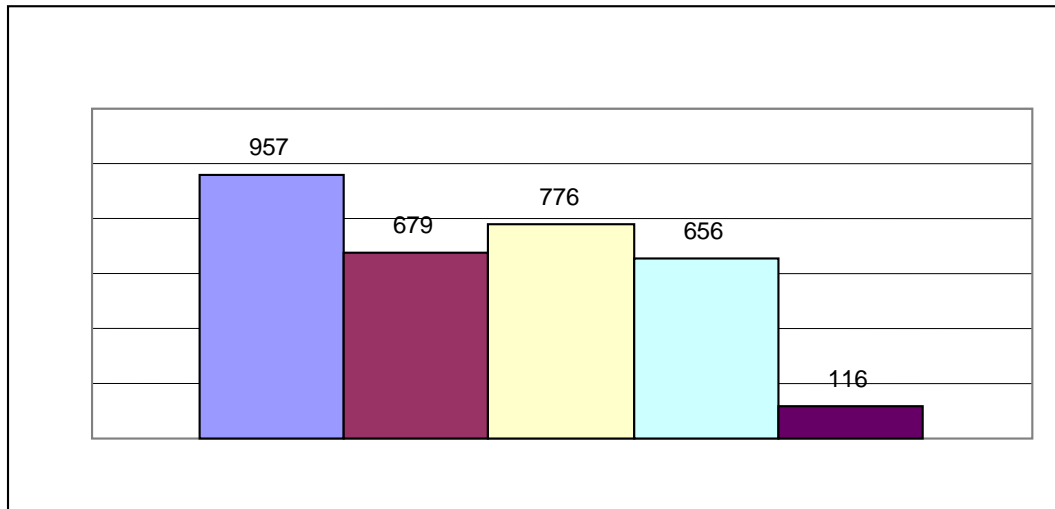


**Durées de séjour des familles présentes en 2008 (en journées)**



Nous pouvons noter que la moyenne d'hébergement des familles présentes en 2008 est de 524 jours (17,95 mois) soit 1 an et 5 mois.

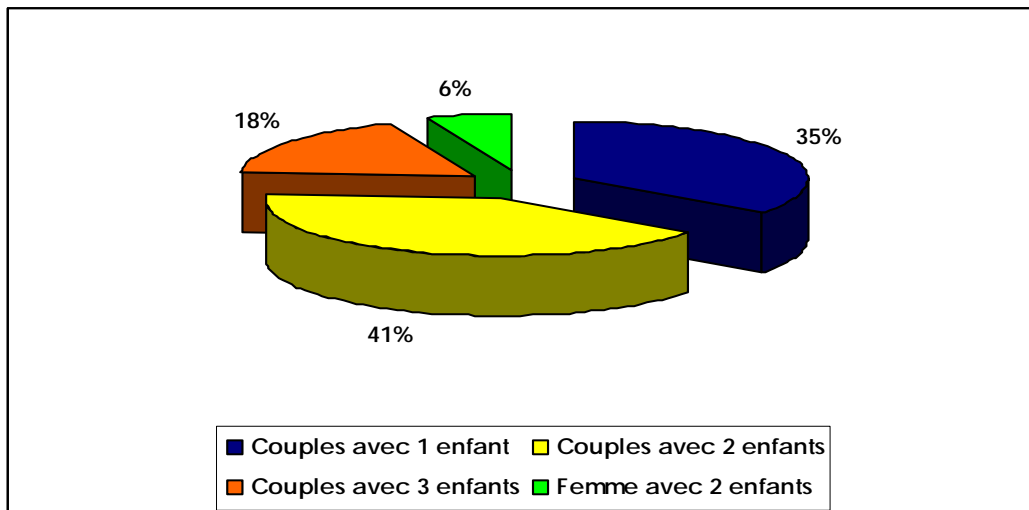
## Durées de séjour des familles sorties en 2008 (en journées)



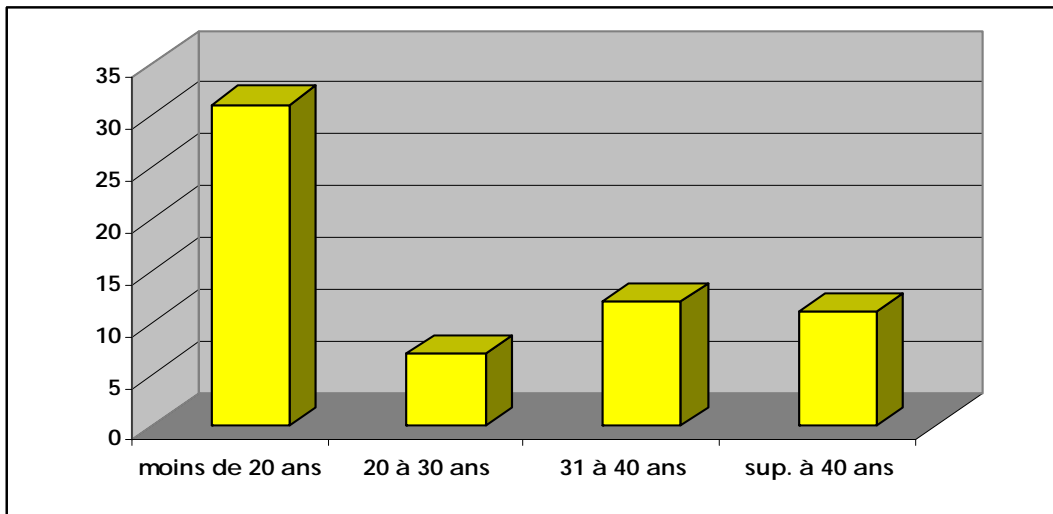
La durée moyenne de séjour des familles sorties en 2008 est de 637 jours (20,89 mois) soit 1 an et 8 mois de présence dans le CHRS.

### 2.2.3. Caractéristiques des publics ou des demandes

Répartition des compositions familiales

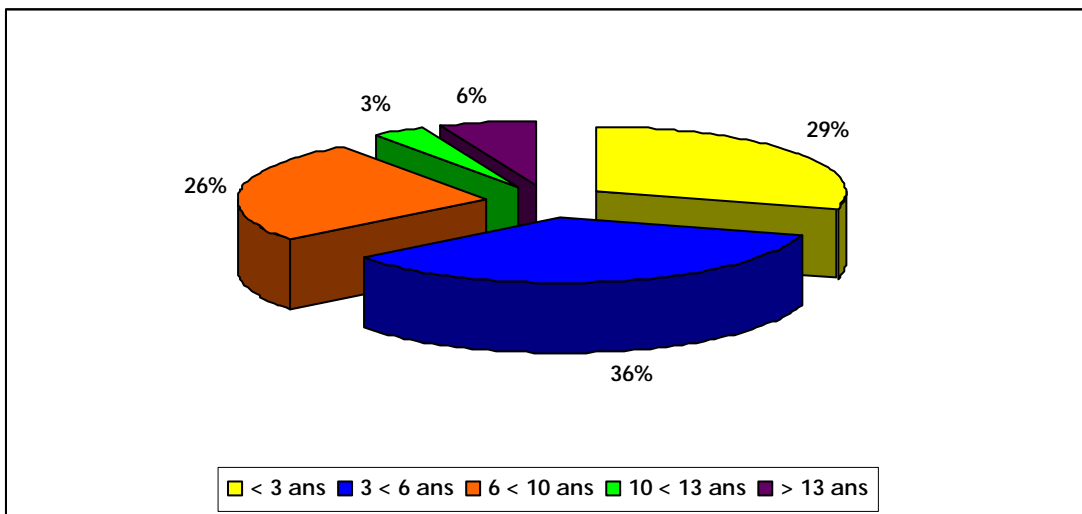


### Les âges des personnes accueillies :



Les personnes de moins de 20 ans représentent les enfants des personnes accueillies.

### Les âges des enfants :

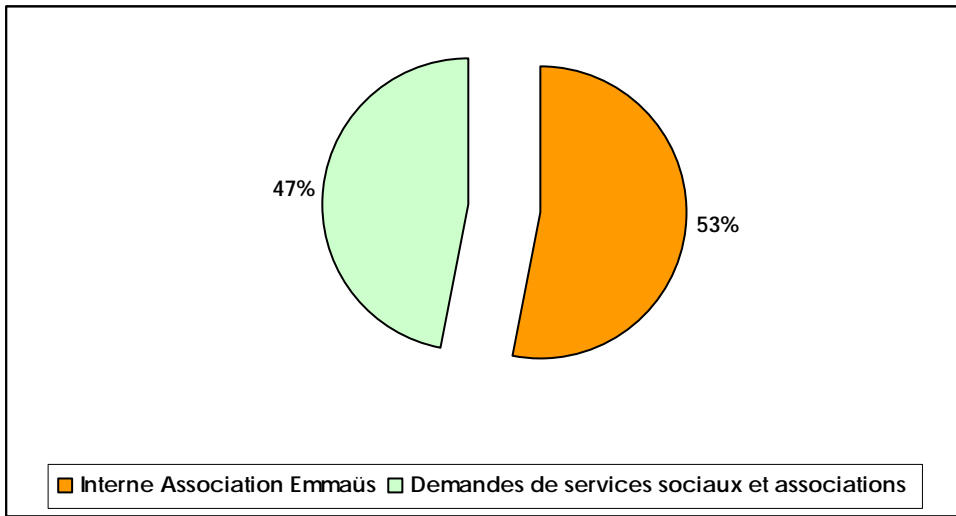


### Les origines géographiques des personnes accueillies :

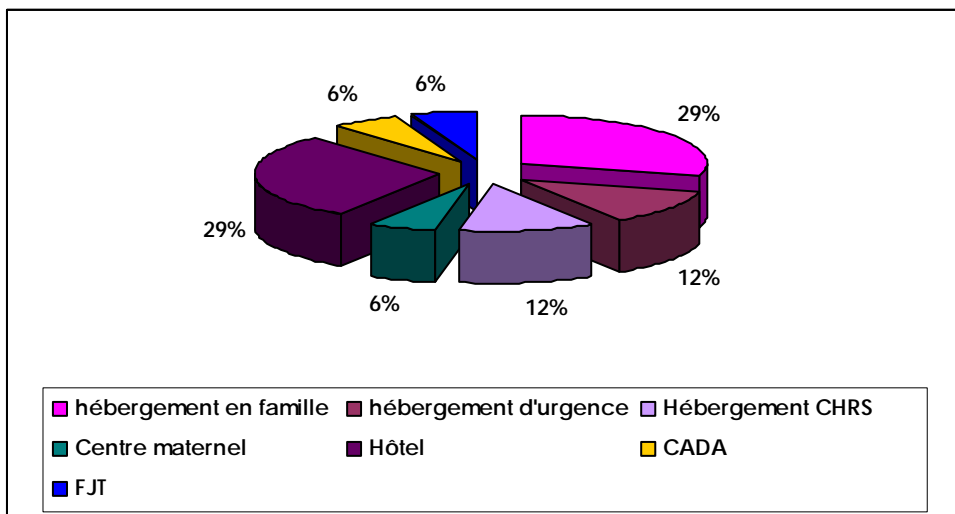
La majorité des familles a un parcours migratoire plus ou moins récent. Nous avons accueilli des familles du Maghreb (Tunisie, Algérie), de l'Afrique subsaharienne (Sénégal ; Mauritanie, Guinée, Cameroun, Congo), des pays de l'est (Pologne, Ukraine), des Antilles (DOM, Haïti) et des personnes originaires de France Métropolitaine.

## 2.2.4. Origines des demandes

### Origines des demandes d'admission des familles présentes



### Situations d'hébergement antérieures à l'admission :



29% des personnes hébergées au CHRS Valmy connaissaient une situation de cohabitation familiale en amont de leur entrée au CHRS. 29% étaient en hôtel (commercial) et 12% issues de l'hébergement d'urgence.

### 3. La réalisation de la mission

#### 3.1. En matière d'expression des personnes accueillies ou hébergées :

- **Les outils de la loi de 2002 :**

Le CHRS dispose des différents outils préconisés par la loi de 2002 : livret d'accueil, règlement de fonctionnement, contrat de séjour, projet personnalisé (sous forme d'avenant au contrat de séjour) charte des droits des personnes accueillies.

Il n'existe pas de conseil de vie sociale, par contre des réunions mensuelles de résidents ont lieu. (cf 3.4.1.)

Un groupe constitué de travailleurs sociaux avec des familles ont participé à la « nuit solidaire pour le logement » à la place de la République.

#### 3.2. En matière de logement :

- **La loi DALO :**

En début d'année des dossiers DALO ont été instruits avec toutes les familles présentes. Tous les dossiers ont reçu des réponses favorables par la commission de médiation. Une seule famille ayant obtenu cet avis favorable a été relogée entretemps, mais par le biais d'un accord collectif. Le fait de déposer ces dossiers a été vécu par les personnes concernées de façon très positive, leur donnant un moyen d'agir sur la situation du logement. Cependant il a fallu expliquer souvent qu'il ne s'agissait pas d'un « dossier logement » et qu'un avis favorable n'équivaut pas proposition logement. L'effet DALO s'en est vu un peu réduit

- **Les dispositifs utilisés :**

Pour le relogement, les travailleurs sociaux se saisissent des différents dispositifs disponibles pour présenter un dossier logement en fonction de la situation de la famille et de son projet logement : la demande à la Mairie, les accords collectifs, les dossiers fluidité, le 1% patronal, le GIP ainsi que le partenariat de l'association Emmaüs avec des bailleurs via la mission logement.

- **Les sorties logement de l'année 2008 :**

Familles	1	2	3	4
<b>Type de sortie</b>	Logement de droit commun HLM	Logement de droit commun HLM	Logement de droit commun HLM	Logement de droit commun HLM
<b>Localisation du logement</b>	Paris 14 <sup>ème</sup>	Paris 20 <sup>ème</sup>	Paris 18 <sup>ème</sup>	78
<b>Organisme gestionnaire</b>	RIVP	RIVP	OPAC	
<b>Type de dossier</b>	Accords collectifs	Accords collectifs	Accords collectifs	GIP
<b>Nombre de personnes</b>	5	4	3	3

4 familles ont pu être relogées, dont trois à Paris et une en banlieue.

Les logements sont situés à des distances raisonnables par rapport aux lieux de travail des personnes.

- **Les refus de logement :**

Compte tenu de la rareté des propositions de logement, de la très grande demande de places en CHRS, l'équipe veille à ce que les propositions de logement aboutissent sur des relogements concrets.

Il arrive que des familles refusent d'accepter un logement qui leur est proposé pour des raisons certainement discutables mais subjectivement valables : le quartier, l'éloignement du lieu de travail, la taille, le coût, l'environnement etc.

Conscients de cette difficulté, l'équipe tente de préparer les familles tout au long du séjour aux possibilités réelles du logement, c'est-à-dire limitées, aux conditions d'accès liées aux ressources, à l'idée d'un relogement en banlieue et aux avantages et inconvénients liés à cette éventualité.

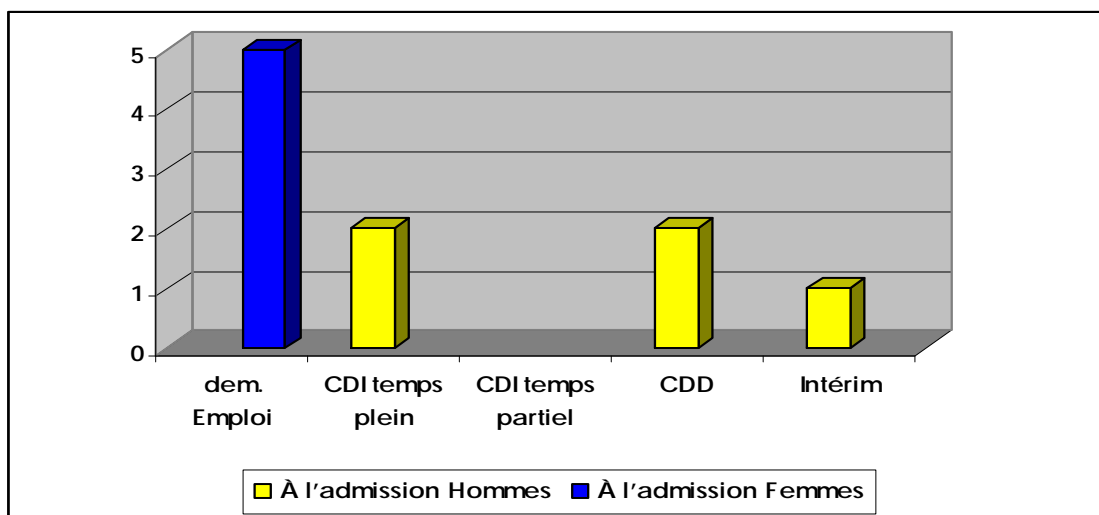
Lors d'une proposition de logement, le travailleur social accompagne obligatoirement la famille et évalue avec elle les temps de transport, l'adaptation du logement à la taille de la famille et les infrastructures dans le quartier.

Ces refus, qui restent pourtant isolés, mettent en difficulté l'équipe et prolongent le temps de séjour pour des personnes qui ne relèvent plus d'une prise en charge CHRS, alors qu'il existe un grand besoin de places.

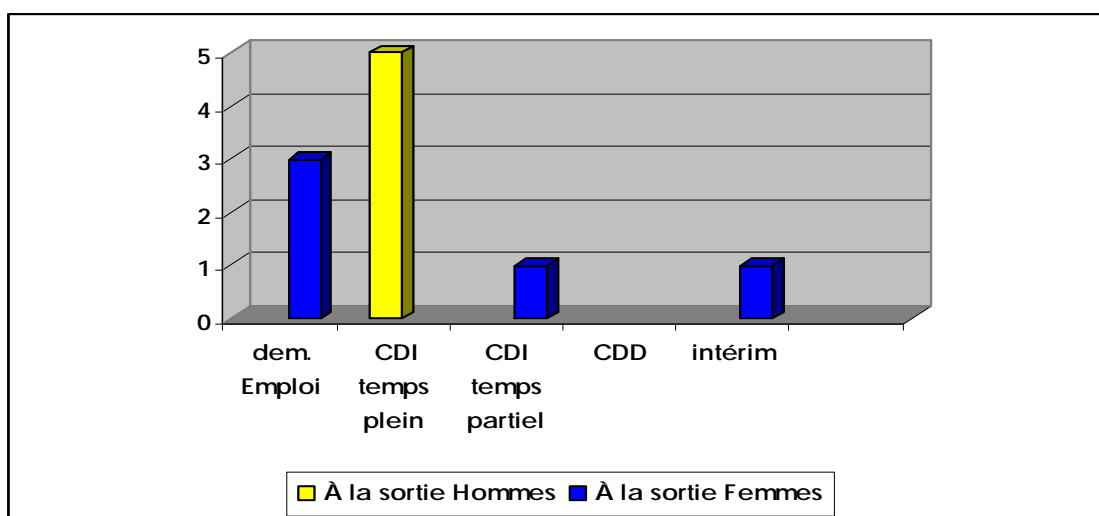
### 3.3. En matière d'emploi

La situation des personnes accueillies par rapport à l'emploi :

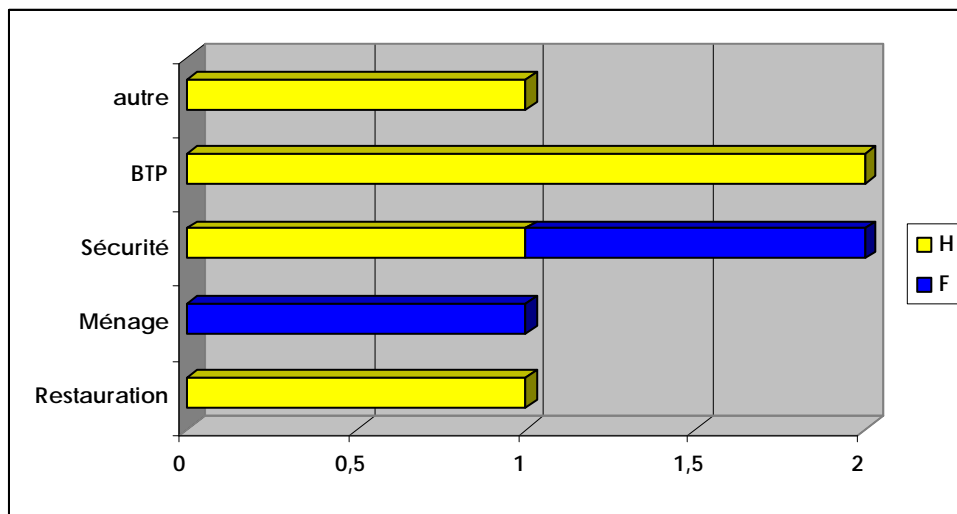
A l'admission



A la sortie



## Secteurs d'activités pour les personnes en emploi au 31/12/08 ou à leur sortie



En 2008, il y a eu 6 personnes qui ont obtenu des CDI et 4 des CDD. Cependant, nous avons du noter que les personnes en recherche d'emploi ont eu beaucoup de difficultés pour trouver un emploi et plusieurs personnes ont eu des CDD successifs sans pour autant trouver un emploi stable per la suite.

Au niveau du CHRS, la travailleuse sociale, chargée de la thématique emploi a réalisé 8 CV avec les personnes : pour trois d'entre elles c'était une première fois, il a fallu faire appel à la mémoire et construire le CV, pour d'autres il a simplement fallu étoffer et détailler le CV.

Ce travail en amont a permis d'orienter les personnes vers des organismes extérieurs spécialisés dans l'emploi (Espace emploi Dimey, agences d'Intérim, Ménage service, Mission locale)

### 3.4. Les actions de l'année

#### **3.4.1. La participation des usagers**

Depuis quelques années, des réunions mensuelles de résidents ont lieu dont l'objet est de traiter de la vie collective, des difficultés liées à la vie ne CHRS et des activités à mettre en place. Des questions d'ordre général concernant l'accompagnement social peuvent y être débattues ainsi que la recherche de logement. Les objectifs de cette réunion sont la participation des résidents à la vie du centre, la possibilité d'expression dans un groupe et la convivialité. 10 réunions ont eu lieu en 2008.

Afin de permettre aux parents de participer activement à ces réunions et pour pouvoir discuter « entre adultes », sans avoir à se préoccuper des enfants, un accueil enfants est proposé pendant les temps de réunion, animé par des TISF de l'association « Familles et Cité »

Ce système a permis une participation régulière et plus active des résidents avec une écoute et une participation plus importante. Les travailleurs sociaux peuvent également s'investir davantage dans ces réunions où il s'agit tout particulièrement d'être à l'écoute et de donner des réponses justes aux différentes questions.

D'autre part, les enfants apprécient ce moment passé en groupe avec des activités proposées. Pour ceux qui sont hébergés dans les appartements en diffus, c'est une bonne occasion de rencontrer d'autres enfants.

Suite à la réunion nous organisons le plus souvent un rapide débriefing des situations. Cette collaboration nous permet d'avoir le point de vue de professionnelles de la petite enfance concernant l'évolution des comportements des enfants (enfant turbulent, en manque de repères, enfants déjà en période d'adaptation concernant les crèches...). Ces derniers confirment souvent nos premières impressions et nous permettent de mettre en place des liens avec des partenaires extérieurs (CMPP, PMI, puéricultrices, crèches, halte garderie...)

### 3.4.2 Les actions collectives

- **La collecte/distribution alimentaire**

Le partenariat avec le magasin Champion a pu se poursuivre en 2008 : le magasin met à la disposition du CHRS des denrées alimentaires, c'est-à-dire des produits dont la date de péremption approche ou des produits qui ne peuvent plus être vendus (emballage abimé).

Cette année, l'équipe a été plus vigilante à l'implication des résidents. Ainsi, une demi-journée par semaine a été consacrée à la collecte alimentaire. La distribution des produits collectés a lieu le jour même à la condition qu'un ou deux des résidents se portent volontaires pour y participer. Dans le cas contraire, soit une nouvelle date est fixée avec Champion, ou bien les denrées (qui peuvent être conservés) sont distribuées la fois suivante. Un règlement a été écrit en concertation avec les résidents pour permettre de clarifier le fonctionnement de cette action. Tout résident peut faire la demande pour bénéficier de la collecte ; les familles prioritaires sont celles qui ne disposent d'aucune ou de très faibles ressources, ne percevant que les allocations familiales ou fortement endettées. Les demandes sont étudiées en équipe en réunion de service.

En 2008, le montant des dons était plus important (la valeur des produits récoltés s'élevait à près de 400€ par collecte), mais le nombre de familles bénéficiaires a été également plus important (en moyenne 6 familles par semaine).

Enfin, nous insistons sur le fait que le temps de la collecte permet des échanges informels avec le travailleur social qui accompagne, le maintien ou la création de liens entre les résidents participants. Ainsi les échanges sont nombreux et variés : la santé, la peur du relogement en banlieue, le fonctionnement du CHRS, la parentalité, l'emploi... sont des sujets régulièrement abordés.

- **L'atelier cuisine**

L'année 2008 a vu l'atelier cuisine se poursuivre. Celui-ci s'inscrit dans le projet « Manger Bouger », qui depuis 2001 organise de nombreuses campagnes d'information et de sensibilisation concernant les comportements alimentaires et sportifs, favorables à la santé.

Rappelons que l'atelier cuisine a pour objectif de favoriser le maintien ou la création de liens entre résidents. Il constitue également un lieu de rencontre pour les familles nouvellement arrivées. Par l'échange de diverses recettes traditionnelles, il encourage la découverte et le respect des différentes cultures. L'ambiance conviviale permet d'évoquer divers sujets de conversation ou de préoccupation : les traditions culturelles, l'éducation des enfants, les problèmes de poids, les recettes de grands-mères... Les différentes recettes présentées lors des ateliers sont retranscrites sous forme de livre de recettes, chaque étape de préparation est illustrée par des photos et des textes.

Durant l'année 2008, cet atelier s'est déroulé à 18 reprises, principalement sur demande des résidents souhaitant présenter une de leurs spécialités. La fréquence des ateliers n'est pas régulière, elle dépend de l'investissement des résidents et de leur disponibilité. En moyenne, ils sont fréquentés par 3 ou 4 résidents et sont particulièrement investis par des femmes, les hommes étant généralement de passage.

#### **Les actions de Soutien à la fonction parentale :**

Un financement dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation de France, nous a permis de mettre en place avec le CHRS Valmy, différentes activités et ateliers réguliers avec, dans un premier temps pour objectifs :

- De favoriser les relations parents à partir d'activités ludiques partagées en famille.
- De permettre aux parents de se ressourcer en leur proposant des espaces de détente et de créativité.

- **Les temps de loisirs partagés**

En 2008, des sorties ont eu lieu : Une sortie au cirque a mobilisé toutes les familles présentes, une sortie « acro-branches » avec le CHRS Flandre et une sortie à la ferme pédagogique du bois de Vincennes.

Un programme de sorties a été proposé aux familles pendant les mois d'été. Pourtant, ces sorties n'ont pas eu lieu, manque de participants.

La raison évoqué par les familles était qu'elles ne se sentaient pas suffisamment consultées ou que les sorties proposées ne correspondaient pas à leurs envies.

Nous avons mis en en place d'octobre à décembre 2008, un atelier hebdomadaire de « découvertes sportives en familles » animé par deux jeunes animateurs sportifs bénévoles.

La participation des parents à cet atelier s'est avérée plus compliquée, le créneau horaire (samedi matin) ne s'accordant pas à aux organisations familiales.

Compte tenu de l'impossibilité de trouver une salle de sport pour l'hiver et du nombre d'activités déjà proposées aux résidents nous n'avons décidé de ne pas poursuivre cet atelier en 2009.

Toutefois, ces différentes « expériences » ont démontré que les activités de plein air ou sportives sont des supports dynamiques et attrayants dans les activités que nous souhaitons développer.

- **Les temps réservés aux parents**

Avec le soutien du service de santé communautaire de l'association, nous avons proposé en mars 2008, une journée de massage en direction des adultes des deux CHRS, salariés compris.

3 masseurs professionnels proposant chacun des techniques différentes se sont installés pour la journée dans le hall du CHRS Valmy afin d'être vus par tous les résidents et de « dédramatiser » cette expérience.

Les adultes tentés par un massage étaient invités à patienter autour d'un thé à proximité. Une séance de débriefing individuel était proposée après chaque massage pour permettre à chacun d'exprimer ce qu'il avait ressenti. Cette journée a été très appréciée par les résidents qui ont pu y participer.

- **L'atelier bien être**

Animé par une intervenante extérieure, cet atelier se déroule sur une heure et demi à raison d'une fois par mois. Il s'adresse aux parents et a pour objectif de leur apprendre à se détendre et à se sentir à l'aise dans leur corps.

Ce sont essentiellement les femmes qui y viennent et malgré les problèmes de garde d'enfants la participation est régulière (2 à 4 femmes du CHRS à chaque séance)

La première séance consacrée à l'apprentissage de « jeux et gestes pour s'endormir » a occasionné un fou rire général dans le groupe.

Au fil des ateliers, l'intervenante a adapté sa pratique aux demandes des femmes qui ont exprimé le désir de se « remettre en forme » et propose des exercices de relaxation et de gymnastique douce.

- **L'atelier partage de contes et de comptines**

Mis en place depuis septembre, cet atelier mensuel poursuit plusieurs objectifs :

- Valoriser les compétences des parents en partant de leurs savoirs et de leur culture
- Favoriser la confiance en soi et le goût de raconter des histoires à ses enfants
- Aborder les problèmes d'éducation et de relations parents enfants présents dans de nombreux contes traditionnels
- Créer une réalisation collective (CD audio) à partir des histoires et comptines récoltées tout au long de l'année.

Animées par un conteur professionnel, ces séances ont suscité un important partage d'émotions entre adultes. Les enfants en âge de raconter y viennent régulièrement, ravis de pouvoir écouter leurs parents ou d'autres adultes évoquer leurs souvenirs d'enfance, les chansons que leurs parents leur ont appris.

La mise en place de ces différentes actions a nécessité une mobilisation constante de l'équipe éducative. Il a fallu, solliciter, convaincre, encourager les familles, aménager les horaires, l'organisation du travail afin de pouvoir répondre à tous les impératifs.

Il a également fallu pour les travailleurs sociaux « se jeter à l'eau », leur participation régulière aux ateliers avec les familles étant un élément important dans la mise en place de ces actions.

Ainsi, l'équipe éducative et les familles ont cheminé ensemble dans ces échanges, et ont partagé les mêmes appréhensions, rires et moments d'émotions :

- Appréhension au cours d'une séance « bien être », de se laisser porter par les indications de l'animatrice sans gêne ou retenue.
- Rires à l'écoute d'un conte africain, marocain, d'une berceuse malienne ou algérienne.
- Emotions, lorsqu'une mère entend pour la première fois son enfants chanter ou conter devant un public conquis, lorsqu'une femme évoque l'histoire que sa mère lui racontait dans son enfance.

Si fin 2008, il était trop tôt pour faire un bilan affiné de ces différentes actions, nous constatons qu'elles ont permis de tisser des liens voire des relations amicales entre familles hébergées. Ces rencontres dans un contexte différent du face à face dans un bureau ont favorisé un climat de confiance mutuelle, facilité l'expression en réunion de résidents et suscité des désirs de s'impliquer dans la vie collective.

### **3.4.3 Les suivis individuels**

## **3.5. Les partenariats**

### **3.5.1 Les partenariats au sein du mouvement ou de l'association**

### **3.5.2 Les partenariats avec les autres associations**

### **3.5.3. Les partenariats avec les pouvoirs publics**

## **3.6. Les difficultés rencontrées – comment elles ont été traitées**

## **3.7. Les problèmes en suspens**

- Le transfert total de l'activité d'hébergement vers le diffus
- Evaluation interne
- Projet d'établissement

## **4. Les perspectives pour l'année 2009**

#### **4.1. Les projets**

- **La stabilisation**

Pour 2009 il s'agira en priorité d'accomplir le passage complet du CHRS vers le diffus, ainsi que le déménagement des bureaux de l'équipe vers un autre lieu.

Par la suite, il sera nécessaire de stabiliser le service et de l'adapter aux nouveaux besoins.

- **L'adaptation des pratiques professionnelles**

La transformation du CHRS vers le diffus implique des changements dans les pratiques professionnelles, notamment en ce qui concerne la visite à domicile. Une formation sur cette intervention spécifique de travail social a été prévue pour l'équipe en début 2009.

#### **4.2. Les difficultés probables**

- Le passage en diffus nécessitera certainement des ajustements du point de vue de l'accompagnement.

Les actions collectives qui ont permis de créer du lien entre les résidents et de dynamiser les personnes risquent de se voir désaffectés. Il s'agira alors de créer d'autres supports ou alors de renouveler l'énergie pour animer ces actions.

# ANNEXES

	Journées théoriques :	Journées réalisées :
<b>2008</b>	<b>19345</b>	<b>16369 (84,62%)</b>
2007	19345	18890 (97.65%)
2006	19345	17948 (92.78%)
2005	19345	17534 (90,64 %)
2004	19345	16521 (85,40%)

	Total personnes hébergées	Nombre familles	Nombre adultes	Nombre enfants
<b>2008</b>	<b>64</b>	<b>17</b> (16 couples avec 1,2ou 3 enfants et une femme avec 2 enfants)	<b>33 (16 hommes et 17 femmes)</b>	<b>31 (de 0 à 16 ans)</b>
2007	70	18	35	35
2006	75	19	38	37
2005	66	18	35	31
2004	71	18	36	35

#### Durées moyennes des séjours des sept dernières années.

<b>2008</b>	<b>17,95 mois</b>
2007	17.55 mois
2006	21.54 mois
2005	26.2 mois
2004	24.45 mois
2003	32 mois
2002	27.5 mois

#### Répartition des compositions familiales.

Couples avec 1 enfant	6
Couples avec 2 enfants	7
Couples avec 3 enfants	3
Femme avec 2 enfants	1

### Répartition des âges des hébergés.

moins de 20 ans (enfants)	<b>31</b>
20 à 30 ans	<b>7</b>
31 à 40 ans	<b>12</b>
sup. à 40 ans	<b>11</b>

### Agés des enfants.

< 3 ans	9
3 < 6 ans	11
6 < 10 ans	8
10 < 13 ans	1
> 13 ans	2
Total	31

### Situation par rapport à l'emploi pour les personnes sorties en 2008

	À l'admission			À la sortie	
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes
dem. Emploi		<b>5</b>	dem. Emploi		<b>3</b>
CDI temps plein	<b>2</b>		CDI temps plein	<b>5</b>	
CDI temps partiel			CDI temps partiel		<b>1</b>
CDD	<b>2</b>		CDD		
Intérim	<b>1</b>		intérim		<b>1</b>
<b>TOTAUX :</b>	<b>5</b>	<b>5</b>		<b>5</b>	<b>5</b>

### Secteurs d'activités pour les personnes en emploi au 31/12/08 ou à leur sortie

	h	f
Restauration	<b>1</b>	
Ménage		<b>1</b>
Sécurité	<b>1</b>	<b>1</b>
BTP	<b>2</b>	
autre	<b>1</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>2</b>

### Origines des demandes d'admission des familles présentes

Interne Association Emmaüs	9
Demandes de services sociaux et associations	8

### Situations d'hébergement antérieur à l'admission

hébergement en famille	5
hébergement d'urgence	2
Hébergement CHRS	2
Centre maternel	1
Hôtel	5
CADA	1
FJT	1
TOTAL	